



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux documents administratifs

Question écrite n° 117734

Texte de la question

M. Pierre-Louis Fagniez appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur l'accès aux documents administratifs publics. Les particuliers et les associations rencontrent parfois des difficultés pour les obtenir auprès de leur mairie. Ces contraintes et retards les poussent alors à saisir la commission administrative d'accès aux documents administratifs (CADA), voire le tribunal administratif. La mise en ligne des documents légaux (délibérations, arrêtés, ou bien encore enquêtes publiques) simplifierait les démarches et réduirait les recours contentieux. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ses intentions en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Louis Fagniez](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117734

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1166